Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 8.25. — TELEPHONE

LES VOLS DANS LES USINES

Un pseudo-vertal a été dressé à la charge d'un nommé :

Georges Bert, 33 ans, marchand de place, demeurant rue du Ballon, 48 ;

Léon Dumont, 31 ans, apprêteur, demeurant rue Neuve-Racine, 10 ;

Léopold Félix, 42 ans, apprêteur, demeurant rue des Fondeurs, cour Dupont ;

Alphonse Vanbreussel, 20 ans, apprêteur, demeurant rue de l'Omnelet, cour Jouret, pour vol et complicité de vol de rubans neufs, volant une cinquantaine de francs commis à Gustave Hannart, rue de l'Espérance.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE BOULEVARD DE PARIS

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier jeudi, vers midi, chez M. Ovide Dumont, rembourrement de commerce, boulevard de Paris, 17.

L'immeuble construit en planches est lambrissé à l'intérieur avec des toiles d'emballage. Un tuyau de poêle a communiqué le feu à ces toiles dans une chambre du premier étage.

Les pompiers, appelés par téléphone, se sont rapidement rendus maîtres du sinistre qui a occasionné pour 500 francs de dégâts environ.

AU CIMETIERE

Les terrains du cimetière désignés ci-après sont être repris par la ville :

1° Les terrains concédés pour 15 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er avril courant ;

2° Les terrains concédés pour 30 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er avril 1913.

Avis aux propriétaires des épitaphes placées sur ces terrains.

BANQUET DU VENDREDI DIT SAINT

Nous rappelons que c'est ce soir à huit heures précises qu'aura lieu le banquet du vendredi dit saint, à la coopérative « La Paix ».

L'inscription est de 1 fr. 25 pour les hommes, 1 fr. pour les femmes et 0 fr. 50 pour les enfants âgés de moins de 16 ans, accompagnés de leurs parents.

SYNDICAT DES PECHEURS A LA LIGNE

A l'occasion des fêtes de Pâques, excursions projetées : Gravelines et Pont-d'Ardres. Prix du train avec réduction : 4 fr. 05. Billets valables cinq jours. On s'inscrit jusque samedi à deux heures, dernier délai, au siège du syndicat, café Auguin-Parais, 12, place de la Gare, ou chez le secrétaire général, café Bettebière, 41, rue du Chemin-de-Fer.

La commission rappelle aux sociétaires que les cartes d'identité pour 1913 sont à leur disposition au siège du syndicat, jusque fin mars, cotisation annuelle, 1 fr. ; passé ce délai, les cartes seront présentées contre 1 fr. 10 chez les sociétaires qui ne l'auront pas retirée.

LE TIR REGIONAL

Dimanche prochain 23 mars, de 9 heures à 12 h. 30, tir mensuel pour toutes les sections ; de 13 à 18 heures, tir mensuel des prix pour la section de dames. Commissaires et secrétaires de service : MM. Alfred Mossion et Edouard Cambier ; le soir, Mme Duhamel et Mlle Pauline Mossion. Les sociétaires de toutes sections désirant participer au tir annuel de Paques sont priés de s'inscrire aux commissaires de service. Ces derniers inscriront également les demandes des sociétaires désirant faire retenir des places pour la fête du lundi 24 mars, à 19 heures, et cette inscription sera close dimanche soir.

A l'occasion des fêtes de Pâques, le cours spécial du samedi 22, la réunion des dames et le cours d'infirmières du 23 n'auront pas lieu.

AMICALE RUE DES ARTS

Réunion. — Les membres du comité sont instamment priés d'être présents à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures 1/2, au Foyer des Amicales laïques, rue de l'Hospice.

Réception de M. I. Gautier, président honoraire de l'Amicale, nommé officier de l'Instruction publique, et de M. Troller, délégué cantonal de l'école, nommé officier d'académie.

Le président compte sur la présence de tous les commissaires.

Tir-Bibliothèque. — A l'occasion des fêtes de Pâques le stand de tir et la bibliothèque seront fermés le dimanche 23 courant.

Concours et jeux du lundi de Pâques. — Le comité rappelle la fête de lundi prochain. Tous les sociétaires peuvent y assister et participer aux différents concours. Plus de 300 lots seront attribués aux heureux vainqueurs.

La fête a lieu au Jardin des Villas (Jardin Ma Tante), au Pont-Rouge, à 9 heures du matin.

FÉDÉRATION POUR LE PERFECTIONNEMENT DU TIR

On nous communique, avec prière d'insérer :

Les tirs effectués devant commencer dès le premier dimanche d'avril, les personnes qui se sont fait inscrire à la Fédération sont instamment priés de venir retirer leurs cartes nominatives, à la Chambre de commerce, de 9 h. 1/2 à 12 heures, rue du Château, 2.

1° Le dimanche de Pâques, 23 mars, pour tous ceux dont les noms commencent par les lettres A B C D E ;

2° Le lundi de Pâques, 24 mars, mêmes heures, pour tous ceux dont les noms commencent par les lettres F G H I J K L ;

3° Le dimanche 30 mars, mêmes heures, pour tous ceux dont les noms commencent par les lettres M N O P Q R S T ;

4° Le lundi 31 mars, mêmes heures, pour tous ceux dont les noms commencent par les autres lettres non désignées, et pour tous ceux qui auraient été empêchés de venir les 23, 24 et 30 mars.

Exception est faite pour les inscrits par l'entremise des sociétés faisant partie de l'Union des sociétés d'anciens militaires de Roubaix, qui recevront leurs cartes par leur président, lesquelles cartes devront leur être distribuées avant fin mars, dernier délai.

Ces cartes seront remises pour l'année 1913, contre la somme de 1 fr. 50. La carte portera : 1° le nom du tireur ; 2° son numéro matricule ; 3° la lettre de la section dont il fait partie.

Le tireur aura soin de signer cette carte à l'endroit indiqué et de bien retenir la lettre qui lui sera attribuée pour lui permettre de suivre attentivement les convocations qui seront faites par la presse, des tours de roulement qui les concernent.

Ces convocations comporteront les jours et heures et paraîtront les jeudi ou vendredi de chaque semaine.

Aux jours et heures indiqués, les tireurs des sections convoquées se présenteront individuellement, munis de leur carte, au stand où un commissaire portant au bras gauche un brassard tricolore se tiendra à leur disposition pour tous renseignements utiles.

Un tour de roulement sera établi par section pour permettre à chaque tireur d'exécuter des tirs au moins une fois par mois.

Les tirs auront lieu au stand du Tir National (aux Trois-Ponts), tous les dimanches, à partir du dimanche 6 avril, le matin de 8 heures 1/2 à 11 heures 3/4 ; l'après-midi, de 14 h. (2 h.) à 18 h. (6 h.).

Il sera remis gratuitement à chaque tireur et à chaque séance un paquet de huit cartouches.

Règlement. — Il est rappelé aux tireurs qu'ils doivent se soumettre entièrement au règlement de la société du Tir National de Roubaix, en ce qui concerne la police du stand ; de plus, ils ne doivent jamais perdre de vue qu'il leur est défendu de quitter le pas de tir avec une arme ; qu'ils ne doivent charger leur arme qu'étant en position de tir et le canon tourné vers les cibles, et qu'en tout autre temps la culasse du fusil doit toujours être ouverte.

Le manquement à ces prescriptions entraînerait l'exclusion immédiate du tireur qui omettrait d'en tenir compte. Ceci dans l'intérêt commun et en vue d'éviter tout accident.

Le stand est interdit à toute personne n'étant pas de sang-froid.

Toute discussion politique ou religieuse est défendue sous peine d'exclusion immédiate.

Il est recommandé aux tireurs de mettre beaucoup de bonne volonté dans l'exécution des instructions qui leur seront données par leur commissaire, ceci afin de faciliter la bonne marche des services.

Concours. — Le premier concours aura lieu les 20, 27 avril, 4, 11, 12, 18 et 25 mai.

Tous les tireurs de la Fédération pourront participer gratuitement à ce concours général offert par le Tir National : « Catégorie Tir National honneur » et qui comprendra de nombreux prix.

Pour ceux n'ayant pas encore tiré. — Les personnes n'ayant pas fait de service militaire ou n'ayant que peu de notions de tir, sont priées de s'en ouvrir franchement près de leur commissaire de tir, un cours spécial sera établi en leur faveur.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CERCLE ORPHÉONIQUE « LES XV ». — La salle du café Français n'étant pas libre, la répétition de samedi soir aura lieu au café Zund place de la Gare, et commencera à 8 h. précises. On distribuera, dès 7 h. 1/2, des cartes du bal.

Eclairage électrique

La « Société ROUBAISIENNE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ELECTRICITE », Concessionnaire de la Ville de Roubaix, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité, desservira les Abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

ROUBAIX est la ville de France où l'éclairage coûte le moins cher.

S'adresser au Bureau provisoire : 88, Grande-Rue, Roubaix.

ETAT-CIVIL

DE ROUBAIX, du 20 Mars 1913

Naissances. — Raymond Werquin, rue d'Oran, 142. — Jules Janssens et Hélène Janssens, jumeaux, rue Stephenson, 16. — Albert Delahaye, Avenue J.-Lagache. — Georges Everhardo, Avenue J.-Lagache. — Georges Ornelis, Avenue J.-Lagache. — Denise Vanghersdale, Avenue J.-Lagache. — Henri Allard, rue de l'Epeule, 1re c. Lampe, 19.

Décès. — Marie Vancoillie, 37 ans, ménagère, rue de Naples, 76. — Louis Dumortier, 5 mois, rue des Parvenus, 8 bis. — Georges Vanbrabant, 42 ans, pharmacien, rue de France, 88. — Adèle Dearousseaux, 79 ans, sans profession, rue de Blanchemaille, 128. — Rosine Doby, 43 ans, couturière, rue de l'Ouest, 12, c. Duvilliez. — Henri Prouvost, 5 ans, rue de Lille, 50.

CROIX

LA MUSIQUE MUNICIPALE AURA BIENTOT UNE NOUVELLE TENUE. — Hier, à dix heures du matin, sous la présidence de MM. Tolliez, maire, Vanelslande et Wittebolle, adjoints présents, a eu lieu l'adjudication pour un nouvel habillement à la Musique Municipale, devis estimatif, 3960 francs.

M. Gérard-Degand, d'Armentières a fait un rabais de 6,50 %. M. Boutry Van Isselstein, de Lille, 10,50 %. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

WATTRELOS

IVe FETE FEDERALE DES SOCIETES ACCORDEONISTES A WATTRELOS

Nous croyons avoir démontré en de précédents articles du but louable de la Fédération des Sociétés accordéonistes, en associant à sa IVe fête fédérale les Vieux de l'Hospice, et les familles les plus nécessiteuses inscrites au bureau de bienfaisance. La population Wattrelosienne lui savaient gré de sa sympathie et en reconnaissance aux Sociétés accordéonistes.

Les sociétés étrangères sont assurées qu'elles seront bien accueillies. La Grande-Place et le quartier du Labourieur présentent les 22, 23 et 24 mars les grands jours de fêtes.

La parade aux flambeaux, qui aura lieu le samedi, à 8 heures, s'annonce bien ; nombreux seront les enfants. Un important cortège se rendra de la place Carnot à la Grande-Place, puis parcourera différentes rues des quartiers voisins.

Les Sociétés accordéonistes tiendront leur congrès le dimanche 23 mars, à 11 heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville. D'importantes décisions seront prises, notamment le classement des Sociétés accordéonistes aux fêtes de quartier, au festival, et l'organisation d'un grand concours international de Sociétés accordéonistes ; puis pour discuter les divers moyens ou tactique à employer pour améliorer les conditions des sociétés.

L'exécution d'ensemble de la marche « Wattrelos en fête » sera très intéressante. Les concerts qui seront donnés sur le kiosque de la place Carnot permettront aux sociétés de se faire valoir mieux, et les amateurs avides de connaître leurs ressources seront nombreux pour les juger.

Le lundi de Pâques, « Fête des Vieilles et des Vieux de l'Hospice », présente un intérêt tout particulier. Cinq grandes voitures prendront les vieillards pour les conduire salle Verstraete, et le Comité de la fête leur offrira un goûter, avec distributions de pipes, cigares, tabatières, etc.

Pendant la formation du cortège, de 2 heures et demie à 3 heures et demie, la Philharmonique du Jean Ghislain, de Roubaix, donnera concert sur le kiosque de la Grande-Place et la Grande Fanfare donnera concert place Carnot, de 4 heures à 5 heures, pendant le goûter des vieillards.

La réunion nocturne de bienfaisance et populaire, qui a lieu à 6 heures, au parc des Sports, fêtera, à 7 heures, à l'intention des vieillards et des vieux de l'Hospice, et au cours de laquelle ils leur seront offerts les vins d'honneur, ainsi qu'aux conseillers municipaux, aux membres des commissions des Hospices et du Bureau de bienfaisance ; placée sous les doubles auspices et de la commission des établissements hospitaliers, elle est appelée à un succès certain.

Le prix des places diminué de moitié, cela seul suffit pour que le Vélodrome soit trop petit.

En prenant part à cette manifestation de sympathie non seulement on y retrouvera des satisfactions personnelles, mais aussi le plaisir d'avoir contribué à procurer aux vieillards des réjouissances inconnues, puis un supplément de bien-être.

Pendant les vins d'honneur, la Chorale mixte du Labourieur chantera « Honneur à Wattrelos », par A. Cerlier, dédié au Comité de la fête.

L'Harmonie du Moulin de Roubaix donnera concert pendant la durée des courses. Après la réunion, concert place Carnot, par les Sociétés des trompettes Les Enfants du Nord de Roubaix, la Chorale mixte du Labourieur, et la Symphonie des Accordéonistes.

A 10 heures, pont de l'Espierre, grand feu d'artifice qui complètera magnifiquement la IVe fête fédérale des Sociétés Accordéonistes.

ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE
Contre la loi de trois ans

Ainsi que nous l'avions annoncé, la section wattrelosienne du Parti socialiste a célébré, mardi soir, l'anniversaire de la Commune de Paris, par une conférence-concert, salle de la « Cloche ».

La vaste salle était archi-comble et c'est devant un auditoire enthousiaste, que les artistes produisirent les excellents numéros du programme qui formait la partie concert de la soirée. Les applaudissements ne furent pas ménagés et c'était justice.

La Conférence

A l'unanimité, l'assemblée nomma président Henri BRIFFAUT, maire de Wattrelos et conseiller général.

Après quelques mots de remerciements et après avoir rappelé le but de la réunion, notre ami donna successivement la parole aux citoyens Hubert ROUGER, député du Gard ; Henri GHESQUIERE, député de Lille, et LEBAS, maire de Roubaix, et conseiller général.

Les trois orateurs furent très écoutés et chaleureusement applaudis.

Hubert parla plus spécialement de la Commune de Paris et Ghesquière et Lebas, de la loi de trois ans et des dépenses militaires.

Après un vain appel à la contradiction fait par Briffaut, l'assemblée vota à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

Les citoyens réunis le 18 mars 1913, au nombre de 1,200, à l'appel de la section socialiste de Wattrelos, fermement attachés à la loi, à la cause de l'indépendance nationale et la paix entre les peuples.

Approuvent le manifeste franco-allemand par lequel les représentants des prolétariats des deux pays affirment leur attachement passionné à la paix internationale ;

Protestent avec la dernière énergie contre l'accroissement du budget de la guerre et la prolongation du temps de service ; ils comptent sur leurs élus au Parlement pour s'opposer de tout leur pouvoir au vote des crédits extraordinaires réclamés par le gouvernement et au rétablissement du service de trois ans.

Si malgré cette opposition le service de trois ans revivait en vigueur, ils demandent que les charges fiscales résultant de l'augmentation des effectifs retombent intégralement sur les classes possédantes.

Ils s'engagent en outre à travailler de toutes leurs forces au maintien de la paix internationale en appuyant toute campagne tendant à l'institution d'une procédure d'arbitrage pour résoudre les conflits entre les nations et en favorisant les tentatives qui se produisent pour amener les puissances à réduire progressivement et simultanément leurs armements et leurs effectifs militaires de façon à rendre de moins en moins lourd le fardeau de la paix armée.

Et se séparent aux cris de :

A bas la loi de trois ans !
A bas la réaction militariste !
Guerre à la guerre !
Vive la paix internationale !

Pas d'incident

Après le vote de cet ordre du jour la 2e partie du concert terminée la soirée qui se prolongea assez tard et la sortie de la salle s'effectua sans incident aucun. Aucun garde-champêtre n'eut à intervenir. Et cependant M. Caillet, commissaire de police avait eu le toupet de demander à la Préfecture l'envoi à Wattrelos de gendarmes à cheval.

Heureusement, la Préfecture n'a pas donné suite à cette demande grotesque.

Mais dans quel but, bon dieu, M. Caillet voulait-il faire circuler la cavalerie sur la place de Wattrelos le 18 mars au soir ?

Pour provocations et arrestations sans doute.

LES ACCIDENTS. — Paul Vanlerghegheu, 58 ans s'est fait une entorse du pied droit en travaillant aux briqueteries Delecourt.

— Auguste Demeyer, 19 ans, s'est fait une entorse de la hanche droite en soulevant une balle chez Vandenbilcke.

— Emile Bartholomeus, 19 ans, s'est fait une entorse du pied droit en manœuvrant une caisse à la filature Lecoq-Duplex.

— Jules Stélandre, 21 ans, rattacheur, a eu le pied droit pris sous le support du chariot de son métier ; forte contusion.

— Pierre Respen, 24 ans, manœuvre chez Kuhlmann, a été brûlé au ventre et au coude en déchargeant une toute d'acide.

— Raphael Vanstenkiste, 20 ans, a été blessé à la main droite en poussant un [illegible] aux établissements Kuhlmann.

LA FRAUDE. — Les gendarmes ont conduit à Lille le nommé Léon Debril, 27 ans, de Roubaix, qui a été arrêté par les douaniers au moment où il cherchait à introduire en fraude des paquets d'allumettes de provenance étrangère, d'une valeur de 185 francs.

LES BONS LAPINS. — M. Hennion, rentier, rue Traversière, avait deux beaux lapins qui lui ont été volés pendant la nuit.

La police recherche le voleur.

ET LA LANTERNE ? — Pour avoir circulé la nuit avec une voiture non éclairée, M. Georges Tourrat de Tourcoing, s'est vu dresser procès-verbal par la police.

EXTRADITION. — Adolphe Debosscnière, ex-gens belge, était venu se réfugier à Wattrelos, pour ne pas subir une peine de deux mois de prison qui lui a été infligée pour vol par le tribunal correctionnel de Courtrai. Mais en vertu d'un mandat d'extradition, les agents l'ont cueilli à son domicile, hameau de Beaulieu.

Debosscnière a été conduit hier à Lille en attendant son transfert à Courtrai.

Il sera sans doute poursuivi pour port d'arme prohibée, car au moment de son arrestation, il avait sur lui un couteau à cran d'arrêt.

BANQUET ANTICLERICAL. — Aujourd'hui vendredi, chez le citoyen François Lefebvre, au Laboureur, place Carnot, un banquet anticlerical réunira les libres-penseurs wattrelosiens.

On peut encore se faire inscrire. Prix : 1 franc pour les hommes ; 0 fr. 75 pour les femmes.

Le banquet sera servi à huit heures du soir.

ETAT-CIVIL DE WATTRELOS. — Naissances. — Edmond Hinnebens, rue Thiers 42. — Pierre Lefooghe, rue des Mauvres, 11. — Charles Bergez, rue Cocheteux (Touquet).

Décès. — Camille Defoere, 1 an, Winhoulin, rangée Breille. — Amelie Lefebvre, femme Locuenne Desmette, rue de Nancy, 47. — Marie Veys, rue du Congo, 128. — Marcelle Thomas, gare principale. — Marie Desptchin, rue de l'Espérance, 40.

Décès. — Jules Carpentier, conducteur de machines, 48 ans, rue de Paris, 136. — Laude Wellcomme, sans profession, 84 ans, rue du Flocon, 12. — Marie Ghislain, sans profession, 68 ans, rue de la Marlière, 73.

PAQUES A BLANKENBERGHE

La plus belle plage du Monde. — Ouverture de la Saison. — Fêtes et Sports.

LANNOY

LES FUNERAILLES DE M. LIEVIN HENNO CONSEILLER MUNICIPAL

De grandioses funérailles ont été faites hier, à dix heures du matin, à notre ami Lievin Henno, conseiller municipal, dont nous avons annoncé le décès dans notre précédent numéro. Rarement l'on vit à Lannoy semblable affluence.

En tête du cortège se trouvaient les drapeaux des sociétés locales ; suivaient : les couronnes et plaques de marbre offertes par la famille, la maison Tulhem et les sociétés dont faisait partie le défunt.

Venaient ensuite : la société de secours mutuels Saint-Philippe, l'Association, l'Orphéon, la Société de tir des Anciens Elèves, les gymnastes et la Musique municipale qui ne cessa de jouer son répertoire funèbre.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Joly, maire ; S. Dujardin, adjoint et président de la Ligue Républicaine ; Inglebert, associé ; Léon Masson de l'Amicale Wanin, de la Société de tir des Anciens Elèves, et Ernest Bétremieux, ami du défunt.

Le conseil municipal, au complet, précédait la famille. Le deuil était conduit par M. Henno père. Dans l'assistance très nombreuse, nous avons remarqué MM. Henri Delecroix, maire d'Hem ; Duhem adjoint au maire de Mouvaux ; Despres, adjoint au maire d'Hem ; plusieurs conseillers municipaux d'Hem, Deerecq et Chevalier, délégués cantonaux ; les instituteurs et institutrices de Touffiers, Lannoy et Roubaix ; le juge de paix, les administrateurs des bureaux de bienfaisance de Leers, Roubaix, Lailly et Annappes, les fonctionnaires des contributions, le la gendarmerie, de l'enregistrement, de la mairie, des douanes, etc. ; M. Gallyde, délégué de l'Union des Sociétés de tir de France ; M. Mercier, professeur de chant, etc., etc.

Au cimetière, des discours furent prononcés par MM. Joly, Dujardin et Dancoisne.

M. Joly interpréta les sentiments du conseil municipal et fit l'éloge de M. Henno, administrateur.

M. Dujardin, au nom de la Ligue Républicaine, salua la dépouille mortelle du républicain.

M. Dancoisne se fit l'interprète de l'Association des Anciens Elèves et de la Société de tir, pour adresser au défunt l'hommage de sa gratitude unanime pour les services rendus à la cause patriotique, laïque et républicaine.

Ces allocutions firent la plus grande impression sur l'assistance, qui se retira profondément émue par la manifestation grandiose dans sa simplicité qui venait de se dérouler.

A la sortie du cimetière, un administrateur du Bureau de bienfaisance quêtait pour les pauvres de Lannoy.

LYS

CHUTE. — J.-B. Vandenbosche, 42 ans, cordeur, à la filature Delannoy et fils, s'est luxé le pouce gauche en tombant, 15 jours de repos. Docteur Phalempin.

HEM

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le contrôleur des contributions et MM. les répartiteurs en tiendront en mairie d'Hem demain samedi à huit heures et demie du matin. Avis à ceux qui auraient des réclamations à formuler.

EXPLOSION. — Flore Fichel, 17 ans, ouvrière chez Bétremieux aîné fils, a eu la face et l'œil droit brûlés par suite de l'explosion d'une gourde. 10 jours de repos. Docteur Parmentier.

Gazette Tourqennoise

EXPLOSION D'UN TUYAU DE VAPEUR A L'USINE LORTHIOIS FRERES

L'usine Lorthiois frères, rue Charles Watteau, est réellement malchanceuse depuis quelque temps.

On se souvient du terrible accident de chaudière qui eut lieu l'année dernière, et qui fit tant de victimes. Aujourd'hui encore un accident qui aurait pu avoir des suites fâcheuses, s'est produit.

Vers quatre heures trois quarts du soir, dans la salle des générateurs, située rue Charles Watteau à l'endroit même où la chaudière sauta, un joint du tuyau de la conduite principale de vapeur a fait explosion et jeté l'effroi dans l'établissement.

Il n'y eut heureusement pas d'accident de personnes.

Les dégâts matériels sont insignifiants et se bornent à deux mètres carrés de tuiles enlevées. On a dû cependant éteindre les feux et les ouvriers ont chômé une journée. Les réparations n'étant pas très importantes, ont été effectuées dans la nuit par une équipe d'ouvriers.

CONSEIL DE REVISION

Les opérations du conseil de revision ont eu lieu hier à Tourcoing, par l'examen des jeunes gens du canton Nord-Est de Tourcoing. 429 jeunes gens ont pris part à cette opération ; ils sont répartis comme suit : 51 ajournés de la classe précédente et 378 de la classe 1912.

M. Ledois Henon, adjoint, est allé attendre les autorités.

Le conseil de revision se composait de MM. Allain, secrétaire général de la préfecture, président ; le général Lebas, gouverneur de Lille ; Ricard, conseiller de préfecture ; Fouquet-Lelong, conseiller général ; Lilvel, conseiller d'arrondissement assistés de MM. Dehaye, sous-intendant militaire à Lille ; Martin, lieutenant-colonel commandant le bureau de recrutement à Lille ; Gaudichet, médecin major de 1re classe au 73e régiment d'infanterie à Béthune ; Pigeon, médecin major de 2e classe, au 1er régiment d'artillerie à pied à Dunkerque ; Dupuch, médecin major de 2e classe à la direction du service de santé à Lille ; Ricart, capitaine de gendarmerie à Roubaix ; E. Masurel, chef du bureau militaire de la préfecture.

Les opérations, commencées à dix heures, ont pris fin à midi.

Dans la salle était présent M. Phalempin, maire de Neuville-en-Ferrain.

Puis une revue d'appel des hommes de l'armée auxiliaire de 1903 et de la réserve et auxiliaire de 1912 fut passée place de l'Hôtel de Ville.

Un déjeuner a clôturé les opérations. Outre les autorités citées plus haut, y assistaient également MM. Vandevenne et Brassard, adjoints au maire ; Willerval, secrétaire général de la mairie ; Prolsy, commissaire central, et Herzelle, chef du bureau militaire.

La journée s'est passée dans un calme absolu. Pas un cri n'a été poussé et on n'entendait pas dire hier soir qu'il y avait eu conseil de revision à Tourcoing.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Le marteau qui blesse

Un aide chaudronnier du chemin de fer du Nord, Departemtier Emile, 24 ans, a eu l'annulaire gauche écrasé entre un marteau et un tube. Outre une plaie profonde, il a eu le tendon extenseur sectionné. Il devra prendre un repos d'un mois.

Ais mon pouce !

A l'usine Six, rue du Flocon, Ovaert Henri, 19 ans, bobineur, en retirant un morceau de laine de son métier, eut le pouce droit présentre le métis et le chariot. Plaie contuse, 12 jours de repos.

UNE CHUTE DE TROIS METRES

Hier, vers six heures un quart du soir, le nommé Huyssens Théophile, âgé de 35 ans, demeurant à Mouscron, rue du Couet, aide-maçon au service de M. Morel, entrepreneur à Neuville-en-Ferrain, est tombé d'un échafaudage dressé pour la construction d'une maison, rue d'Alger, où il travaillait, et s'est foulé la cheville droite.

Le blessé n'est fait reconduire à son domicile en voiture.

CONDITIONNEMENT

Mouvement journalier. — 18 mars. — Laine peignée, 101,957. — Laine filée, 24,429. — Blousses et laines diverses, 71,451. — Cotons, jutes, etc., 22,425. — Total, 220,262.

19 mars. — Laine peignée, 83,447. — Laine filée, 31,853. — Blousses et laines diverses, 57,437. — Cotons, jutes, etc., 16,787. — Total, 189,624.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 20 mars 1913

Naissances. — René Carton, rue du Blanc-Seau. — Albert Vanlomme, rue de Mouscron, 26. — Lucienne Desmette, rue de Nancy, 47. — Marie Veys, rue du Congo, 128. — Marcelle Thomas, gare principale. — Marie Desptchin, rue de l'Espérance, 40.

Décès. — Jules Carpentier, conducteur de machines, 48 ans, rue de Paris, 136. — Laude Wellcomme, sans profession, 84 ans, rue du Flocon, 12. — Marie Ghislain, sans profession, 68 ans, rue de la Marlière, 73.

LILLE

Les coursiers infidèles

Les recherches faites pour les retrouver sont restées sans résultat. — On croit à deux fugues

Nous avons relaté, hier, la double disparition de deux jeunes gens : l'un, Georges Planque, 12 ans 1/2, demeurant à Marcq-en-Baroeul, conservait une lettre chargée renfermant 1,000 francs qu'il devait aller porter à la poste rue de Tourcoing, et l'autre, André Bouret, 15 ans, 17, place Jeanne-d'Arc, qui avait reçu mission de son patron, M. Fouquet, d'aller déposer à la Société Générale une somme de 2,000 francs.

Toutes les recherches effectuées par la police et les familles des disparus sont restées vaines durant la journée d'hier. Les signalements des jeunes coursiers ont été envoyés aux polices des villes voisines et à Paris, où l'on croit qu'ils se seraient réfugiés.

Voici, au surplus, les renseignements recueillis par la police dans la journée de jeudi sur les agissements des disparus et qui semblaient démontrer que les galopins ayant en poche de l'argent voulurent s'offrir un voyage aux frais de leurs patrons.

Georges Planque, employé de la Société Industrielle d'Albert, rue des Tanneurs, serait allé demander à la gare, le jour de sa disparition, c'est-à-dire mardi vers onze heures et demie, le prix d'un ticket et l'heure de départ d'un train pour Paris.

En outre, une employée au guichet de la gare a cru reconnaître dans le signalement qu'on lui décrit le jeune Planque qui aurait pris le train de 1 h. 33 pour Paris.

D'autre part, on a demandé à une tante du jeune disparu, qui habite Douai, si elle n'a pas eu la visite de son neveu. On sera fixé aujourd'hui à ce sujet.

En ce qui concerne André Bouret, il aurait déclaré à son amie qui habite Saint-Saulve, qu'il pouvait avoir beaucoup d'argent chez son patron et que si elle le voulait il prendrait la fuite avec elle. La jeune fille, interrogée, a déclaré ne pas avoir revu le coursier depuis dimanche, ni reçu de lui aucune nouvelle ; elle ne sait ce qu'il est devenu.

Employé infidèle arrêté à Pontoise

On se souvient que le jeune Marcel Glasterman, 16 ans, demeurant 10, rue d'Hem, avait pris la fuite ces jours derniers en emportant une somme de 962 francs à lui confiée par son patron, M. Billoire, négociant, rue de Cambrai, pour aller dégager des lettres d'avis à la gare Saint-Sauveur.

Depuis sa disparition, on n'avait plus entendu parler de l'indélicat employé, lorsqu'hier M. Delalé, juge d'instruction, recevait un télégramme de Pontoise lui annonçant que le fugitif avait été arrêté par la police de cette ville. Le jeune homme va être ramené incessamment à Lille, pour rendre des comptes à la justice sur son indélicatesse.

LA GRÈVE COCARD

La grève des ouvriers mouleurs de la fonderie de cuivre Cocard, rue de Valenciennes, qui cessèrent le travail, il y a quelques jours, dure toujours.

On sait que c'est parce que M. Cocard voulut imposer à cette partie de son personnel le travail aux pièces, au lieu de celui à la journée, que le conflit éclata.

Plusieurs délégations ouvrières se sont présentées à l'usine pour entrer en conciliation, mais elles n'ont pas été reçues par le patron.

BAISER LAMOURETTE

Le car C n° 553, venant de la Gare et se dirigeant vers la Porte d'Arras, passait hier, vers 11 heures 45 du matin, à l'angle des boulevards de la Liberté et des Ecoles, lorsqu'il entra en collision avec un tombereau conduit par le charretier Chatelain, rue des Postes, 228, au service de M. Colin, rue de la Justice.

Dans la collision qui fut un peu violente, les deux véhicules subirent des dégâts matériels peu importants.

LA MORT VIENT VITE

On a trouvé mort dans sa chambre, hier matin, le sieur Désiré Desmazières, 35 ans, sans profession, demeurant 7, rue du Chaufour, au deuxième étage.

Un docteur, qui vint procéder à la vérification d'usage, constata que le décès, remontant à dix-huit heures environ, était dû à une crise d'emphysème pulmonaire. Le cadavre du défunt, qui ne possède pas de famille, a été transporté à la Morgue.

D'autre part, la chambre qu'occupait Desmazières était dans un état de saleté si repoussante que l'on a cru en avertir le bureau municipal d'hygiène. Il est probable qu'il sera procédé à la désinfection complète de ce local.

VALENCIENNES

LE CHEMINEAU

Le nommé Charles Lannoy, 61 ans, sieur de long, arrêté pour vagabondage et mendicité, a été hospitalisé à la maison de la rue de la Halle.

UN BRUTAL

Nous avons dit hier que le nommé André Buob et sa maîtresse Adélaïde Hara, demeurant rue de l'Hôtel-Dieu, avaient, au cours d'une discussion, frappé brutalement Mme veuve Bouvred.

Buob et son amie ont été conduits jeudi matin au Parquet.

Après interrogatoire, Buob fut écroué et la femme Hara, remise en liberté, mais elle seront poursuivis pour coups.

LE MAGOT

Voici le bulletin des opérations de la Caisse d'Epargne de Valenciennes durant la semaine du 12 au 18 mars :

371 versements, 61,545 fr. 75 ; 248 remboursements, 38,625 fr. 90.

La Caisse sera fermée les dimanche et lundi de Pâques, jours fériés. A partir du 1er avril, la Caisse sera ouverte pour les versements, les dimanche et lundi, de neuf heures et demie à onze heures et demie.

NOS ARTISTES

Le Conseil supérieur de l'Ecole des Beaux-Arts vient de juger les concours Chenavard pour lesquels grâce à une fondation datant de 1883, des subventions sont accordées au commencement des épreuves à tous les admis.

Parmi ceux-ci figure notre concitoyen Pavot, sculpteur, qui a obtenu un prix de cinq cents francs.

DIVIDENDES OUVRIERS

Mlle Elise Burny, employée au service de M. Lévy-Stein, s'est fait une entorse au pied gauche en tombant dans un escalier.

— Le sieur Ernest Lerat, au service de M. Alexandre Brasseur, entrepreneur, a été blessé au pied droit par la chute d'une berline de briques.

— A la société de tubes, Jean Tissot, 59 ans, s'est blessé aux genoux, à l'oreille droite et à l'épaule gauche en tombant avec un tube.

— Victor Petit, 50 ans, au service de M. Monseux, entrepreneur, a eu le pied droit contusionné par la chute d'une pièce de bois.

— A la malterie Dreyfus, Gustave Pamelart, est tombé dans un escalier et s'est contusionné le bras droit.

VOYAGE A L'ŒIL

Les nommés Léopold Carour 25 ans ; Eugène Delesque 33 ans ; Auguste Le Meilleur, 28 ans ; Alexandre La Quene, 28 ans ; François Le Sager, Joseph Le Seigle, 28 ans, journaliers, sans domicile fixe, voyageaient en chemin de fer de Roux à Valenciennes, sans billet.

Ils furent appréhendés à leur descente du train et conduits devant M. le procureur de la République.

Ils furent remis en liberté après interrogatoire, mais seront poursuivis prochainement pour infraction à la police des chemins de fer.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

LA SENTINELLE

LA FAISEUSE D'ANGES A L'INSTRUCTION. — Jeudi matin, M. Vermullen, juge d'instruction, a interrogé la femme P..., de La Sentinelle, inculpée d'avortement. Le magistrat lui présenta les divers ingrédients, saisis chez elle et l'invita à en indiquer la nature et la provenance.

SAINT-AMAND

ARRESTATION. — La femme Marie D..., a été arrêtée sous l'inculpation d'un vol de 47 francs.

FLINES-LEZ-MORTAGNE

AU GALOP ! — Des douaniers ont procédé à l'arrestation du nommé Léon Villette, 41 ans, cultivateur, à Flines, qui avait tenté d'amener frauduleusement en France des chevaux venant de Belgique.

Villette, amené au Parquet, a été écroué après interrogatoire.

QUIEVRECHAIN

EN MENAGE. — La femme Julien Thon, née Julia Thomas, a porté plainte contre son mari qui, paraît-il, se livre fréquemment sur elle à des violences.

Une enquête est ouverte.

ANZIN

ACCIDENT. — Aux Forges, le sieur Florimond Buffard, 53 ans, s'est blessé à la main droite en fonçant sur un bloom.

ESCAUTPONT

ACTE DE PROBITE. — M. Commance, concierge aux verreries Wagret, a trouvé sur la route, en face de l'établissement, un hectomètre d'automobile et l'a remis à la Mairie, afin que le propriétaire puisse le réclamer.

Toutes nos félicitations.

LECELLES

S. R. C. P. — Dimanche, 23 mars prochain, à trois heures de l'après-midi, salle Delobelle, receveur buraliste, conférence par M. Deneubourg, instituteur à Roubaix, officier d'Académie, sur « La Révolution de 1848 et le Suffrage Universel », sous la présidence de M. Paul Davaine, agriculteur.

BOUCHAIN

L'AGRESSION. — Voici de nouveaux détails sur l'agression dont fut victime Mme Remi Lampens née Mathilde Schepens, 23 ans, ménagère, demeurant au hameau de Boucheneuil.

Vers sept heures du matin, Mme Lampens était occupée aux soins du ménage lorsqu'un individu au visage barbouillé de suie entra chez elle.